

Organisme de formation UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et intitulé : Syndic : votre métier change

Durée : 02h00

Type : Présentiel

Public : Professionnels de l'immobilier (adhérents, partenaires...)

Objectifs pédagogiques :

- Quizz d'1h15 ayant pour objectif de sensibiliser les gestionnaires de copropriété à l'évolution de leur métier face aux nouvelles obligations (environnementales, légales et jurisprudentielles) pesant sur eux.

Prérequis :

- Être un professionnel de l'immobilier

Programme :

- 1- Le syndic et la rénovation de ses immeubles :
 - Va-t-il devenir un assistant maître d'ouvrage ?
 - Quelles sont les nouvelles obligations post établissement du 3PT et du DPE collectif dévolues aux syndicats ?
 - Comment peut-il s'y retrouver dans le maquis des aides financières et modalités de financement ?
- 2- Le Syndic et l'administration de ses immeubles :
 - Peut-il encore tenir une assemblée sans crainte ?
 - Retour sur les dernières jurisprudences en matière de convocation et tenue des assemblées
- 3- Le Syndic et la location (AIRBNB/ COLOCATION) dans ses immeubles :
 - Peut-il encore garantir la tranquillité de ses copropriétaires ?
 - Face à de nouvelles pratiques et de nouvelles jurisprudences, le syndic doit adapter son comportement afin de faire appliquer au mieux le règlement de ses copropriétés.
- 4- Le Syndic de demain :
 - Loi Habitat Dégagé, codification annoncée...
 - Quelques perspectives sur les évolutions à court et moyen terme.

Moyens pédagogiques :

- Séance de formation en salle.
- Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.plateformef.com

Moyens d'évaluation :

- Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.plateformef.com).
- Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %
- Questionnaire d'évaluation de la formation.